

3^{ème} Charte du Parc Naturel Urbain de Strasbourg - V3 2025-2029

Le parc naturel urbain de Strasbourg, c'est quoi ?

Avec ses berges, ses promenades, sa fraîcheur, le Parc naturel urbain fait respirer Strasbourg. Mais ne vous fiez pas à son nom, **le PNU est bien plus qu'un espace vert et c'est ce qu'entend réaffirmer cette 3^{ème} Charte pour les années 2025 à 2029 !**

Car si tout part bien des espaces naturels exceptionnels de sept quartiers de Strasbourg, de leur beauté et de leurs fragilités, ce parc n'a ni barrière, ni limite absolue traçable sur le cadastre, il n'est ni une norme, ni une marque déposée.

Projet de **dynamisation d'un territoire porté par ses habitant-es et les forces vives des quartiers**, il s'inspire des Parcs naturels régionaux. Comme eux, mais en milieu urbain, il cherche à **préserver, sauvegarder et valoriser tout un territoire avec ses lieux de qualité.**

Fort de 15 années de réflexions et d'expériences partagées, le PNU de Strasbourg est d'abord le fruit d'une histoire humaine construite par le travail d'habitant-es, de partenaires socio-économiques, de services de la Ville et d'élus-es, qui ont essayé de – et souvent réussi à – créer dans les quartiers concernés **une qualité de dialogue** toute particulière au service du territoire.

Aujourd'hui, le PNU - à travers **la force et les moyens de son collectif** - agit sur différents enjeux : biodiversité, projets éducatifs et sociaux, d'aménagement, de transition énergétique, de culture, entre autres. Qui plus est, il se veut aiguillon pour **favoriser l'expérimentation** en ces domaines.

*

Le constat a été renouvelé en 2024, année de bilan de la 2^{ème} Charte : notre **besoin de nature**, et particulièrement de nature « sauvage », au cœur même de la Ville est une soif vitale, tout comme notre **besoin de nous relier à l'histoire de nos quartiers** et de **créer des liens forts et solidaires** entre nous.

Pour répondre à cette profonde aspiration, cette 3^{ème} Charte, co-construite de l'automne 2024 au printemps 2025, propose **quatre grandes orientations** à porter collectivement, en laissant place à l'imprévu, à l'audace et à la créativité.

Et pour que chacun, autant que possible, ait une voix dans les projets qui touchent à son quotidien, la 3^{ème} Charte réaffirme **une méthode de travail spécifique** basée sur la confiance dans l'intelligence collective.

Elle ouvre également un chantier pour une **gouvernance renouvelée** en cherchant à **faire une place à tous les publics**, quelles que soient notamment leurs conditions sociales et d'âge, et à **donner une place au vivant non-humain** dans ses décisions.

*

Ce qu'affirme cette 3^{ème} Charte, c'est que le Parc naturel urbain de Strasbourg est avant tout une philosophie de développement **d'une Ville-Nature, au service de la population**. Outil démocratique, il cherche à décloisonner le travail entre les acteurs du territoire et la collectivité, en permettant une réappropriation de l'action publique par les citoyens. Il a pour ambition de **devenir un vrai levier social** pour les quartiers.

Ainsi, cette charte se présente non comme un programme d'actions de la Ville sur les espaces du PNU mais comme **un engagement de chacun-e, selon ses capacités, à soutenir ou mener les projets sur ces territoires dans un esprit de coopération**

Les quartiers du Parc naturel urbain

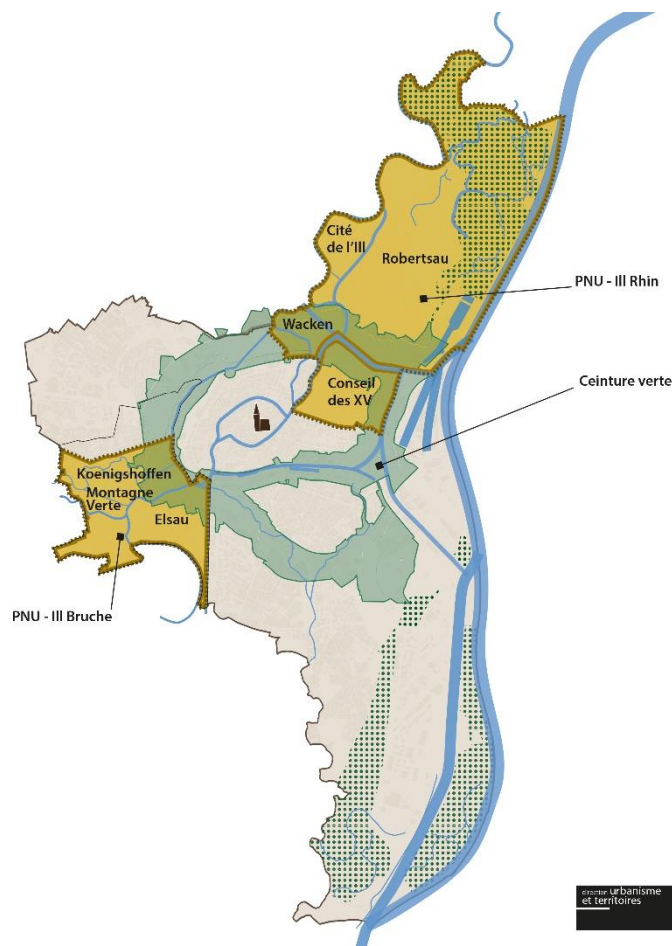
Le PNU concerne aujourd’hui deux secteurs, ILL BRUCHE et ILL RHIN, situés à la périphérie de Strasbourg et partageant des particularités géomorphologiques et historiques.

Géomorphologie : ces secteurs sont caractérisés par une richesse patrimoniale exceptionnelle du fait de la présence de cours d’eau et canaux, de zones inondables et de la végétation des berges.

Histoire : ils ont, par ailleurs, été moins aménagés que d’autres secteurs de Strasbourg en raison du statut législatif particulier de la Ceinture verte (zone non aedificandi) et de celui des zones inondables, donc non-constructibles.

Les limites géographiques du PNU peuvent évoluer dans le temps, car il ne s’agit pas d’un cadre réglementaire mais avant tout d’une dynamique de quartier portée par des acteurs.

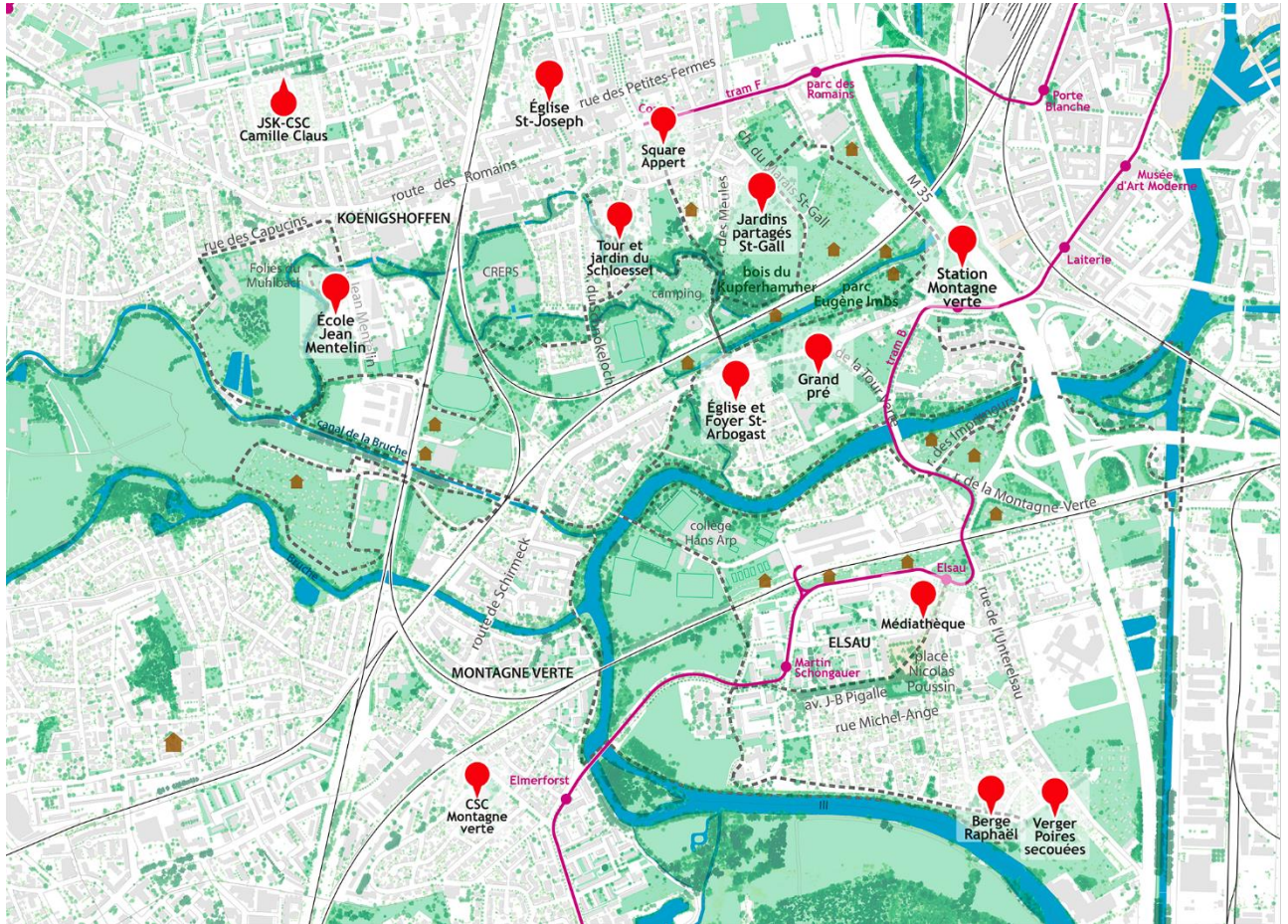
Cartes (Non définitive) avec vue d’ensemble du PNU, de la Ceinture Verte et des Réserves naturelles



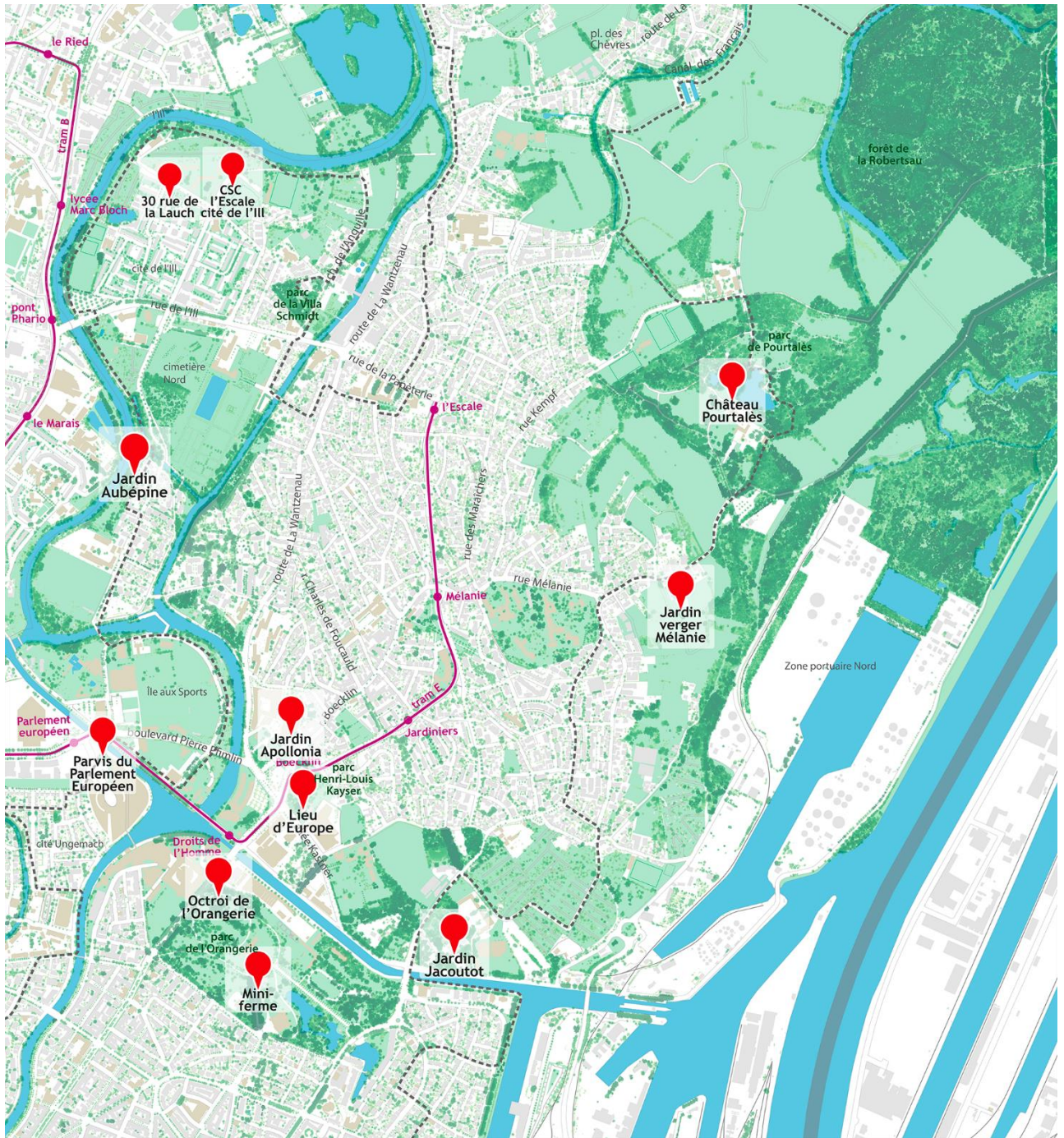
Les raisons d’être du PNU

- Préservation et valorisation des espaces ouverts pour faire respirer Strasbourg
- Renforcement de l’identité des quartiers par la mise en valeur de leurs ressources patrimoniales exceptionnelles souvent méconnues (nature, culture, patrimoine bâti, activités)
- Dynamisation de ces faubourgs résidentiels pour y ajouter de la vie et du lien social, y compris au travers d’activités économiques respectueuses des vivants

PNU ILL BRUCHE (quartiers Koenigshoffen, Montagne Verte, Elsau) (Carte provisoire)



PNU ILL RHIN (quartiers Conseil des XV, Wacken, Cité de l'III, Robertsau) (Carte provisoire)



De Charte en Charte

La 3^{ème} Charte du PNU se situe dans le prolongement de 15 ans d'actions entamées en 2010 et jalonnées par deux Chartes co-construites avec les habitants et les acteurs des quartiers.

- 1^{ère} Charte pour 2013-2016 : le PNU est lancé sur les quartiers de Koenigshoffen, Montagne Verte, Elsau (Secteur dit « PNU ILL BRUCHE »)
- 2^{ème} Charte pour 2019-2023 : de nouveaux quartiers, Conseil des XV, Wacken, Cité de l'III, Robertsau, rejoignent le PNU (Secteur dit « PNU ILL RHIN »)

À chaque fois, l'écriture des Chartes s'est appuyée préalablement sur un processus de plusieurs années : diagnostic partagé de chaque secteur, Livre blanc, puis programme d'action et engagement des acteurs à travers leur signature.

- 3^{ème} Charte pour 2025-2029 : la démarche PNU se poursuit sur ces deux mêmes secteurs avec une légère extension du PNU ILL BRUCHE sur la Montagne Verte et Koenigshoffen.

Le périmètre du PNU restant stable, l'écriture de la 3^{ème} Charte s'est concentrée sur l'actualisation du texte, l'identification des nouveaux enjeux et l'harmonisation des orientations et valeurs entre les deux secteurs du PNU. La démarche a commencé par un bilan de la période 2019 - 2023 (enquête et fiches bilans de projets) et s'est poursuivie par une série de séances de travail collaboratif entre acteurs des quartiers, services de la Ville et élu.es. Ce document a ainsi pu être élaboré entre septembre 2024 et mars 2025.

PNU et PNR, cousin des villes et cousin des champs

Inspiré des Parc naturels régionaux, le Parc naturel urbain de Strasbourg a cherché dès le départ à adapter leur méthode de travail à l'échelle des quartiers de Strasbourg.

Le PNU reprend notamment leur démarche de diagnostic partagé, débouchant sur un projet collectif et une charte d'engagement des acteurs.

Adhérente du Parc naturel régional des Vosges du Nord depuis 1975, la Ville de Strasbourg s'appuie sur cette expérience concrète pour enrichir la démarche du Parc naturel urbain.

Le PNU, un réseau d'acteurs

La dynamique du PNU est ouverte à **toutes et tous**. Par la richesse de leur contribution, leur engagement pour l'intérêt général sur ces territoires, ces volontaires deviennent des « acteurs du PNU » à part entière. Leur action facilite la transformation concrète des quartiers.

Il y a de multiples manières d'être « acteur » du Parc naturel urbain :

- Découvrir ces territoires
- Les faire découvrir à d'autres
- Rencontrer les acteurs locaux
- Agir pour mettre en œuvre les orientations du PNU

Ainsi, chaque habitant-e ou usager-e du PNU, peut, à son échelle, contribuer à cette dynamique. Déjà, de nombreux partenaires associatifs et organismes jouent un rôle actif dans cette mobilisation collective.

Quatre grandes « familles » d'acteurs pour faire vivre la Charte 2025-2029

La dynamique du Parc naturel urbain de Strasbourg repose sur la coopération entre :

- **Habitant-es, citoyen-nés** : particuliers, visiteur-euses, jardinier-es ou usager-es occasionnel-les...
- **Association ou autre organisme**
 - Acteurs de l'éducation populaire, à la nature et à l'environnement : centres socio-culturels, Centre d'initiation à la nature et à l'environnement...
 - Associations : de résident-es, sportives, environnementales, sociales, artistiques, culturelles, qu'elles soient locales ou non
 - Acteurs de l'éducation et de l'enseignement : petite enfance, école, collège et lycée, université
 - Professionnels ou acteurs socio-économiques : entrepreneur-euses, commerçant-es, professions libérales, agriculteur-ices, tiers-lieux, incubateurs de projets...
 - Acteurs de l'aménagement du territoire : bailleurs sociaux, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, gestionnaires d'espace, organismes de conseil, chambres consulaires...
- **Agents et agentes des services de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg**
- **Élu-es de la Ville**

Une coopération fondée sur des valeurs communes

Le PNU s'appuie sur les valeurs partagées suivantes :

- **Convivialité**

Dans le PNU, la **convivialité** se vit à travers des actions :

- Qui permettent d'apprécier le plaisir de vivre ensemble
- Qui cherchent à établir une bonne communication entre les personnes
- Qui encouragent un échange sincère et amical... autour d'une table, puisque *convivialité* dérive du latin *convivium* qui signifie *repas en commun* !

- **Partage et Transmission**

Dans le PNU, le **partage** se vit à travers :

- La participation à des projets ou des actions avec d'autres personnes. Chacun·e est invité·e à y prendre sa part selon ses possibilités
- Certains biens en commun comme des jardins partagés, des lieux publics soignés par des riverains
- Le don de son temps pour la rencontre, l'écoute, le bénévolat, l'engagement
- La **transmission** des connaissances que chacun·e possède : sur la nature, la mémoire des lieux, les histoires des quartiers etc.

- **Respect et Soin**

Dans le PNU, le **respect** se vit à travers :

- La considération, la tolérance, la compréhension pour les autres : ce sont les voisins, habitants, professionnels, partenaires, ou pas, et c'est aussi la nature.
- Certaines choses dont on reconnaît la valeur ou le potentiel : des lieux, des espaces, des éléments du patrimoine, les ressources du territoire.
- Le **soin** que l'on porte aux êtres et aux choses. En retour, la qualité des espaces, des ambiances, des échanges contribue à la santé et donc au soin de toutes et tous.

- **Intérêt général**

Dans le PNU, l'**intérêt général** se vit à travers :

- Ce qui est fait pour le « bien public » en dépassant la somme des intérêts particuliers

La « méthode PNU » : une approche spécifique des projets

La « méthode PNU » vise à mener les projets, autant que possible, selon les principes suivants :

DE MANIÈRE GÉNÉRALE

- **Une pratique de « travail associé »** recherchant le plus tôt possible un alignement des volontés entre les quatre « familles d'acteurs » :
 - Habitant·es, citoyen·nes
 - Bénévoles ou représentant·es d'une association ou d'un organisme
 - Agent·es des services de la Ville
 - Élu·es
- Le rôle de la Ville n'est pas d'être le porteur principal des projets mais plutôt le garant d'un « terreau » favorable aux initiatives des acteurs locaux. À l'image du temps fort que constitue chaque année la Fête du PNU : la ville coordonne l'évènement et assure la communication mais le programme repose sur les idées et le volontariat des habitants et partenaires.
- Une conduite des projets la plus participative possible visant la co-construction. Lorsque cela est possible, le projet développe une co-construction plus poussée, la « maîtrise d'ouvrage citoyenne¹»
 - Une place pour chacune et chacun, chaque personne est légitime pour s'exprimer
 - Une diversité de projets, sur leurs objectifs, leurs montants, leurs durées
 - Permettre l'évolution des projets dans le temps, observer les usages pour mener, si besoin, des adaptations
 - Des animations pédagogiques, formatrices, porteuses de sens pour les participants
 - Oser l'expérimentation et accepter le droit à l'erreur !
- Ne pas oublier de se servir :
 - Des outils juridiques, permettant d'encadrer les chantiers participatifs, de conventionner entre structures, ou encore de contribuer au Plan Local d'Urbanisme
 - Des dispositifs de la Ville qui peuvent susciter et appuyer les initiatives : Budget participatif, Strasbourg ça pousse, Ateliers de quartier, Appels à projet Contrat de Ville - Éducation à l'Environnement, Plan bancs, Charte Tous Unis pour plus de biodiversité...
 - Des expériences tirées des projets déjà menés
 - Du rendez-vous annuel de la Fête du PNU

¹ Concept émergent désignant un projet dans lequel la décision revient aux citoyens, avec l'expertise technique de la Ville dans un cadre de travail garanti par les élus. Il a, pour l'heure, été expérimenté à Strasbourg autour du projet d'aménagement des cours St Louis à la Robertsau.

DANS LE DÉROULEMENT D'UN PROJET PNU

L'IDEE INITIALE

L'idée émerge du territoire

- Les habitant·es sont le plus possible à la genèse de l'idée
- Les partenaires accompagnent les idées, notamment de celles et ceux qui n'osent pas s'exprimer
- Nourrie d'un sentiment d'appartenance, de la fierté d'être de là, l'idée met en adéquation le territoire et les besoins (mieux vivre dans son quartier, protéger des ressources...). Elle peut être déclenchée par l'envie de reconnexion à la nature ou aux autres, par des opportunités comme celles qui prévoient des transformations de l'espace, ou encore par la mobilisation face à un projet (destruction d'espaces, de patrimoine...)

L'idée s'enrichit

- Les porteuses et porteurs d'idée recueillent suffisamment d'informations et de connaissances sur le lieu de leur projet, et sur la manière dont il est déjà géré
- Des rencontres avec les acteurs du PNU permettent d'échanger sur l'idée, pour mieux défricher où elle mène, et quels sont les chemins possibles
- Les porteuses et porteurs vérifient que l'idée est partagée par les quatre familles d'acteurs. Ils mobilisent autour d'elle tous les acteurs possibles, ceux du quartier, et plus largement encore

DEFINITION ET LANCEMENT DU PROJET

- Il s'agit de collaborer au sein du territoire concerné et de co-construire la vision et la méthodologie du projet : On monte un groupe de travail ? Avec qui ? Comment on va chercher les personnes concernées et échanger avec les publics, les riverain·es ?
- On pense à faire vivre le territoire et pas seulement à le transformer et à l'aménager
- Le porteur ou la porteuse cherche à être accompagné·e et soutenu·e avec des ressources, des moyens, et éventuellement d'autres acteurs ou des personnes qui savent embarquer d'autres partenaires avec elles
- Adapter le projet à sa temporalité : longue durée ou éphémère ?

MISE EN ŒUVRE DU PROJET

- Poursuivre la co-construction selon les besoins et le rythme du projet, intégrer des chantiers participatifs, des visites, des tests sur le terrain qui consolident le projet
- Expérimenter des méthodes nouvelles de mise en œuvre et oser interpellier l'administration
- Soigner les aspects « neutralité carbone » et le respect de la nature, du vivant

GESTION DANS LA DURÉE

- La gestion du projet, après sa réalisation ou après les travaux, est à anticiper dès le départ, notamment avec les services gestionnaires de la Ville et de l'Eurométropole concernés
- Faire le suivi du projet dans le temps, accompagner son appropriation par les utilisateur·ices

TRANSMISSION - CAPITALISATION

- Évaluer le projet, transmettre ce qui est intéressant à répliquer et tirer les leçons de ce qui n'a pas fonctionné
- Partager les expériences, raconter les projets, restituer les résultats, célébrer les réalisations
- Un projet peut en engendrer un autre ! Rester attentif à cet effet « boule de neige » positif

Quatre grandes orientations dessinent le cap du PNU pour 2025-2029

<p>Donner plus de poids au patrimoine naturel, bâti, culturel, et plus de voix aux habitant-es dans l'évolution des quartiers</p>	<p>Faire connaître le PNU à toutes et tous : son territoire, ses richesses, son histoire</p>	<p>Renforcer les actions de convivialité, de solidarité et de civisme</p>	<p>Soutenir les initiatives répondant aux enjeux des transitions écologiques et sociales</p>
---	--	---	--

Donner plus de poids au patrimoine naturel, bâti, culturel,
et plus de voix aux habitant·es
dans l'évolution des quartiers

RESPECTER LE VIVANT, LA NATURE SAUVAGE, LA FAUNE, LA FLORE, LES SOLS

On le fait, on continue, on rêve d'aller plus loin

- Mieux prendre en compte les sols, éviter au maximum leur artificialisation, favoriser la désimperméabilisation
- Renoncer à aménager certains espaces, par exemple en les laissant en libre – évolution, en acceptant la formation de cheminements spontanés
- Identifier les espaces naturels, arbres remarquables etc. à protéger et les inscrire au Plan Local d'Urbanisme

RESTAURER DES ESPACES ET PAYSAGES DEGRADES

On le fait, on continue, on rêve d'aller plus loin

- Restaurer des milieux naturels, à l'instar de la renaturation du Muhlbach de Koenigshoffen
- Réduire les pollutions, nuisances, dépôts de déchets, telle la dépollution du Bois du Kupferhammer
- Relier entre eux les espaces ouverts et les secteurs des quartiers (tunnel, passerelle, pont, haie...)

PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE PAYSAGER, BÂTI ET CULTUREL QUI FAIT L'IDENTITÉ DES QUARTIERS

On le fait, on continue, on rêve d'aller plus loin

- Valoriser les espaces naturels et agricoles, les cours d'eau et zones inondables, les patrimoines bâtis, les friches industrielles, les lisières urbaines, dans leurs dimensions à la fois naturelles et humaines
- Articuler les énergies de la Ville et des acteurs pour un renforcement des liens entre le PNU et la Ceinture Verte
- Classer certains bâtiments au titre des Monuments historiques ou en tant que patrimoine protégé au Plan Local d'Urbanisme (exemple réalisés : Wasserzoll, église St-Arbogast...)
- Partager plus encore le patrimoine immatériel et multiculturel des quartiers : histoire de la chanson Hans im Schnokeloch à Koenigshoffen, symbole du Laüch et fête catalane du Calçot à la Robertsau, histoire des guinguettes et clubs nautiques de la Montagne Verte et de l'Elsau...

CRÉER LES CONDITIONS DE LA CO-CONSTRUCTION DANS LES PROJETS DU TERRITOIRE

On le fait, on continue, on rêve d'aller plus loin

- Contribuer à la mise en œuvre et au suivi du Projet de territoire de la Montagne Verte²
- Lorsque les « 4 familles d'acteurs » y sont favorables, ouvrir le pouvoir de décision aux citoyen·nes sur des projets d'espaces publics, à l'instar de l'expérience des Cours Saint-Louis de la Robertsau
- Traduire davantage le PNU dans le Plan Local d'Urbanisme avec l'appui de citoyen·nes souhaitant anticiper les mutations de la ville aux côtés de la collectivité
- Créer des espaces de dialogue entre citoyen·nes, promoteurs et collectivité avant la finalisation des projets urbains

² Projet de territoire de la Montagne Verte : document publié en juillet 2024, réunissant 80 propositions de développement du quartier de la Montagne Verte à Strasbourg. Il est le fruit de deux années de travail associé entre des habitant.es, des associations, des élus et des agentes de la Ville.

Faire connaître le PNU à toutes et tous :
son territoire, ses richesses, son histoire

FAIRE DÉCOUVRIR LE PATRIMOINE NATUREL, BÂTI, CULTUREL DU TERRITOIRE

On le fait, on continue, on rêve d'aller plus loin

- Renforcer les actions d'éducation à la nature et à l'environnement afin de faire connaître la richesse et la fragilité des milieux naturels, de la faune, de la flore du PNU
- Favoriser un regard positif sur la nature spontanée, non jardinée
- Susciter l'émergence d'une école de « guides » bénévoles du PNU : habitant-es des quartiers, spécialistes de la nature ou de l'histoire de la ville, artistes, pédagogues...
- Développer un programme de visites des richesses patrimoniales du PNU à l'année
- Élaborer des outils pédagogiques ou ludiques, à l'instar du sentier « Bébés en forêt », du Parcours des lutins, de topos de découverte de l'histoire des quartiers
- S'appuyer sur des temps forts : Fête du PNU, Journées du Patrimoine, Festival de la Ceinture Verte

COMMUNIQUER SUR CE QU'EST LE PNU ET SUR SES ACTIONS

On le fait, on continue, on rêve d'aller plus loin

- Améliorer la visibilité du PNU sur le terrain : signalétique homogène permettant d'identifier le territoire, ses parcours pédestres et son patrimoine naturel, bâti, paysager
- Développer ou mettre à jour les outils de médiation et de communication : panneaux informatifs, visites audio, pages internet, devises du PNU...
- Imaginer une marque de reconnaissance pour les signataires de la Charte, les grands partenaires du PNU, et les actions qui suivent la méthode PNU ou sont « PNU compatibles »
- Raconter la démarche participative du PNU : ses valeurs, la méthode de co-construction, les expériences d'engagement citoyen vécues dans les différents projets...

RENFORCER LA DIVERSITÉ DES « USAGERS » DU PNU ET DIVERSIFIER LES COLLABORATIONS

On le fait, on continue, on rêve d'aller plus loin

- Faire connaître plus largement les espaces et la démarche collective du PNU avec de nouveaux outils de vulgarisation et des actions pour aller à la rencontre des jeunes, seniors, familles...
- Imaginer pour cela des partenariats avec les acteurs de l'éducation populaire et du social
- En lien avec l'Éducation Nationale, inviter les établissements scolaires à s'appuyer plus encore sur le PNU, et à augmenter les activités en plein air.

SOUTENIR LES INITIATIVES CULTURELLES ET ARTISTIQUES QUI FONT RAYONNER LES QUARTIERS

On le fait, on continue, on rêve d'aller plus loin

- Développer des lieux et des actions culturelles favorisant la rencontre, la création collective et la réflexion sur les enjeux de transition écologique et sociale (Ex : Résidences d'artistes, Four à Pain de la Cité de l'III)
- Promouvoir l'expression artistique dans l'espace public y compris d'amateurs, des plus jeunes...
- Créer un sentier de découverte des œuvres du territoire : Abri de Rouille de Pierre Gaucher, Village des Utopies avec Fredj Cohen, œuvres du CEAAC et du parcours VITAL d'Apollonia...
- Associer les écoles d'art, architecture et design

DÉVELOPPER LES LIEUX-VITRINES DU PNU

On le fait, on continue, on rêve d'aller plus loin

- Activer un accueil du public à la Maison du PNU de la Tour du Schloessel (permanence, par exemple)
- Lancer un accueil du public dans le secteur ILL RHIN : permanence « volante » ou lieu identifié
- Encourager la mise en place d'un tiers-lieu rassembleur côté ILL RHIN, de type Tour du Schloessel

SOUTENIR LES AUTRES QUARTIERS DE STRASBOURG ET COMMUNES INTÉRESSÉS PAR LA MÉTHODE PNU

On le fait, on continue, on rêve d'aller plus loin

- Partager les expériences vécues dans le PNU Ill Bruche et Ill Rhin et apporter du conseil
- Promouvoir le PNU comme un dispositif inspirant pour les habitant-es de Strasbourg

Renforcer les actions de convivialité, de solidarité et de civisme

SOUTENIR DES ÉVÈNEMENTS PROPICES AU LIEN SOCIAL ET A LA CONVIVIALITÉ

On le fait, on continue, on rêve d'aller plus loin

- Fête annuelle du PNU et autres fêtes, grands pique-niques, déambulations musicales, balades de (re)découverte, visites entre partenaires, chantiers collectifs
- Un temps d'accueil dans le PNU pour les nouveaux habitants des quartiers

FAVORISER LES LIEUX ET AMENAGEMENTS VECTEURS DE RENCONTRE

On le fait, on continue, on rêve d'aller plus loin

- Des sites de jeux originaux et naturels ou d'événements de plein air, à l'instar des Folies végétales du Muhlbach à Koenigshoffen, des Cours St-Louis à la Robertsau
- Du mobilier urbain favorisant la rencontre : tables de jeu ou de pique-nique, bancs conviviaux
- Des Maisons des projets dans les quartiers, telles celles de Koenigshoffen, Elsau...
- Soutenir des lieux de rencontre ouverts à toutes et tous, tels que cafés, salons de thé...
- Voir perdurer et s'ancrer les tiers-lieux existants

1) SOUTENIR LES ACTIONS DE SOLIDARITÉ ET DE LUTTE CONTRE LA PRECARITE

On le fait, on continue, on rêve d'aller plus loin

- Soutenir les réseaux d'entraide entre habitant-es ou entre associations : transport à la demande, bus associatif de quartier, lutte contre la solitude, mutualisation de travaux
- Faire mieux connaître les expériences locales et les engagements sociaux existants

2) AMÉLIORER LE CONFORT ET L'ACCESSIBILITÉ DE CERTAINS ESPACES

On le fait, on continue, on rêve d'aller plus loin

- Des « Parcours de confiance » permettant aux personnes plus fragiles de mieux profiter des espaces du PNU avec bancs, points d'eau, toilettes, portails d'accès facilement traversables...
- Des « Circuits fraîcheur » pour la période estivale, avec couvert végétal et lieux de pause

3) MIEUX PARTAGER L'ESPACE PUBLIC ET ENCOURAGER LE CIVISME

On le fait, on continue, on rêve d'aller plus loin

- Contribuer à la résolution des conflits d'usages dans l'espace public
- Organiser des chantiers de nettoyage citoyens et promouvoir une culture du civisme notamment pour lutter contre l'abandon de déchets
- À la fois améliorer et canaliser la place des chiens
- Promouvoir des traversées piétonnes dans les lotissements de jardins familiaux
- Encourager des événements « zéro déchets » sur le territoire et l'abandon des produits phytosanitaires
- Considérer les besoins des piétons et les paysages dans les aménagements cyclistes

Soutenir les initiatives répondant aux enjeux des transitions écologiques et sociales

METTRE EN VALEUR LE PNU EN TANT QUE « LABORATOIRE » À IMPACT ECOLOGIQUE ET SOCIAL

On le fait, on continue, on rêve d'aller plus loin

- Soutenir l'expérimentation de nouvelles réponses aux enjeux écologiques et sociaux : notamment celles qui accompagnent les habitant·es et structures locales pour mettre en œuvre leurs idées
- Valoriser le rôle stratégique du PNU face aux enjeux climatiques, aux côtés des Réserves naturelles, de la Ceinture Verte, des trames verte et bleue, notamment comme espaces de « respiration » au bénéfice de tous les Strasbourgeois, de la faune et de la flore, et comme territoire favorable à la diffusion d'une culture des risques naturels (inondations...)
- Chercher à intégrer des indicateurs ad hoc de suivi du PNU dans Plan Climat de la Ville

FAVORISER UNE AGRICULTURE URBAINE DE PROXIMITÉ

On le fait, on continue, on rêve d'aller plus loin

- Favoriser le maintien et le développement du maraîchage, des jardins partagés et familiaux, les vergers partagés, les jardins pédagogiques
- Chercher à orienter les terres agricoles du PNU vers des cultures ou activités nourricières de proximité, comme les projets « Cités fertiles » à l'Elsau et à la Cité de l'III, ou la Zone d'Activité Agricole « Mélanie » de la Robertsau en prenant en compte les conditions de viabilité des exploitations et les circuits de distribution
- Introduire des troupeaux d'éco-pâturage notamment pour l'entretien d'espaces verts en ville
- Développer les activités de formation au jardinage

SOUTENIR LES ACTIONS EN FAVEUR D'UNE ALIMENTATION LOCALE, SAIN ET ACCESSIBLE

On le fait, on continue, on rêve d'aller plus loin

- Développer des actions autour de la solidarité alimentaire (Ex : achats groupés, soupes solidaires...)
- Soutenir les producteurs existants et nouveaux, ainsi que les marchés de proximité
- Lancer des initiatives et temps forts sur les récoltes

SOUTENIR LES INITIATIVES POUR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE

On le fait, on continue, on rêve d'aller plus loin

- Développer le réemploi des matériaux dans les chantiers
- Développer les offres de produits de seconde-main et de réparation : recyclerie, repair – café

SOUTENIR LES PROJETS SUR LES QUESTIONS DE MOBILITE ET D'ÉNERGIE

On le fait, on continue, on rêve d'aller plus loin

- Valoriser et faciliter les circulations pédestres et à vélo, dans et entre les quartiers
- Soutenir les solutions alternatives à la voiture individuelle : marche, vélos-cargos partagés, aide pour l'usage des transports en commun...
- Valoriser les projets sur l'énergie renouvelable qui touchent les quartiers
- Construction-rénovation de bâtiments en basse consommation et matériaux biosourcés
- Favoriser la mobilité sur les voies d'eau

Des moyens des animer la démarche

La dynamique du PNU est intrinsèquement liée à l'engagement mutuel de la Ville et des acteurs du territoire, chaque partie apportant ses propres ressources financières et humaines.

> Moyens humains de la collectivité

Pour faire vivre cette démarche, la mission PNU, au sein de la Direction Transitions-Énergie-Climat, et les Directions de territoire concernées coopèrent et jouent un rôle d'interface avec les acteurs locaux, d'aiguillon et de coordination interservices, avec le soutien de la Direction Générale de la Collectivité. Plusieurs autres services de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg sont impliqués dans la conduite ou l'accompagnement des projets dans le PNU (Espaces verts et de nature, Sports, Éducation, Culture, Économie, Mobilité, Aménagements, Communication, Participation citoyenne...).

> Budget

Le PNU de Strasbourg dispose d'un budget d'investissement et de fonctionnement attribué annuellement par la Ville :

- en fonctionnement
- en investissement sur 2025-2029 (1,7M€ pour le PNU ILL RHIN et 2,1 M€ pour le PNU ILL BRUCHE)

Il permet de subventionner certaines actions des partenaires locaux. Ce budget est notamment mobilisé lorsque les dispositifs classiques de financement n'existent pas encore. Il permet ainsi de soutenir et de tester des projets innovants et structurants pour les quartiers.

D'autres dispositifs de financement et de soutien de la Collectivité peuvent aussi être mobilisés.

La plupart des projets dans les territoires sont soutenus par le PNU sous forme d'un appui technique et stratégique sans forcément nécessiter une participation financière supplémentaire.

> Sites phares

Le PNU dispose d'un site phare, devenu un tiers-lieux de référence dans le secteur ILL BRUCHE, la Tour du Schloessel de Koenigshoffen. Elle est administrée par la Mission PNU qui en confie la gestion à une association. Les diverses associations occupant ces locaux y déploient de nombreuses activités (formations, incubation de projets en Économie Sociale et Solidaire, etc.). Une dynamique de ce type est recherchée pour le secteur ILL RHIN.

Une gouvernance à renouveler

Pour les années 2025-2029, une nouvelle gouvernance sera imaginée et mise en place.

Elle devra prendre en compte deux enjeux essentiels ayant émergé au cours de l'atelier 3^{ème} Charte :

- ✓ Une gouvernance plus représentative des habitants du territoire, portant attention aux attentes des publics qui ont été difficilement touchés par l'enquête de l'été 2024 : les plus précaires, les jeunes, les enfants, par exemple.
- ✓ Une gouvernance qui innove pour donner une voix au vivant non-humain

Elle sera chargée de certaines missions transversales, intéressant les deux secteurs du PNU.

En 2025, est installé un groupe de travail avec pour mission de concevoir le rôle et le fonctionnement de cette gouvernance expérimentale : création éventuelle d'une instance nouvelle, mode de travail, de décision, etc.

Quelques sujets se dessinent pour les missions de la gouvernance et seront débattus avec le groupe de travail:

- ✓ Codécision ou conseil sur des projets et sur l'affectation de moyens financiers.
- ✓ Un rôle de veille et d'alerte pour agir ou réagir sur les évolutions et les projets dans le PNU
- ✓ Mise en place de signes distinctifs des lieux, projets et productions PNU
- ✓ Intégration des enjeux du PNU dans le Plan Local d'Urbanisme

En attendant la co-construction de cette gouvernance renouvelée, la Mission de PNU de la Ville de Strasbourg reste coordinatrice des actions, dans un dialogue étroit avec les acteurs de terrain et les Directions de territoire.

Signatures

Je soutiens le Parc naturel urbain de Strasbourg pour la mise en œuvre de sa 3^{ème} Charte.

Prénom :

Nom :

Je signe en tant que :

Particulier (Habitant·e – Visiteur·euse - Utilisant le PNU pour mes trajets – Travaillant dans le PNU- etc.)

Intéressé·e par PNU ILL BRUCHE PNU ILL RHIN Les deux

Bénévole d'une structure, d'une association

Nom de l'association ou structure :

Représentant ou salarié d'une structure, d'une association

Nom de l'association :

Fonction : ...

Agent·e d'un Service de la Ville ou de l'Eurométropole de Strasbourg

Nom du Service:

Élu·es

Collectivité :

Date et signature :

Votre courriel si vous souhaitez recevoir des informations sur le PNU :

Engagement volontaire

*Partagez ici l'action que vous souhaiteriez mettre en œuvre
à votre niveau pour la période 2025-2029.*

À transmettre aux contacts page suivante

Mention RGPD : « La Ville de Strasbourg et Eurométropole de Strasbourg, sis 1 parc de l'Etoile 67076 Strasbourg, traite vos données personnelles dans le but de vous informer de l'actualité et des activités du PNU. Ce traitement repose sur votre consentement. Les destinataires de vos données sont *la Direction Transitions Énergie Climat et le service informatique*. Vos données personnelles sont conservées pendant *la durée de la 3^{ème} Charte*. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité, d'opposition (sauf exceptions), de limitation des traitements, de retrait de votre consentement à tout moment et de réclamation auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer vos droits par courrier au Centre administratif, 1 Parc de l'Etoile, 67076 Strasbourg ou au Délégué à la Protection des Données, par e-mail à l'adresse dpo@strasbourg.eu. »

Contact :

Ville et Eurométropole de Strasbourg
Direction Transitions Energie Climat
Service Coopération et Animation des Transitions
1 parc de l'Étoile 67076 Strasbourg Cedex

CooperationsetAnimationdesTransitions-PNU@strasbourg.eu
beatrice.pipart@strasbourg.eu
celine.dupeux@strasbourg.eu

>> QR Code vers la page internet du PNU

Crédits photos :

Ville de Strasbourg

Sur les pages de couverture: œuvre de Bernard Garnier